PCDR Dinant – Références du projet			
Réf. Projet	8, 9, 10	**Version**	3
Intitulé Générique de Projet	IGP – 37	**Date**	06/01/26
Lot	3	**Subside DR envisagé?**	Oui ☐ / Non ☑

Liens au Cadre Logique et aux démarches des Groupes de Travail							
☑ GT Env		☐ GT Mob/Sec		☐ GT AT		☐ GT Conv/Anim	
☑	Maintien du caractère rural	☐	Mise en œuvre d'une politique de mobilité diversifiée	☐	Maintien du caractère campagnard des villages (agriculture)	☐	Mobilisation de chaque village à travers un comité représentatif
☑	Sauvegarde des ressources naturelles	☐	Améliorer la convivialité entre usagers des voies publiques	☐	Intégrer harmonieusement et de façon concertée les apports du progrès	☐	Des villages accueillants et fleuris
☑	Restauration de la biodiversité	☐	Garantir la sécurité sur les routes	☐	Renforcer les moyens de communication	☐	Un lieu de rencontre à chaque tranche de la population et une bonne information sur les activités du territoire
☑	Promouvoir un environnement sain pour les habitants actuels et futurs	☐	Maintenir la fonction sociale et le patrimoine collectif que la variété du réseau routier condruzien représente	☐	Sécurité des personnes	☐	Coordination et entraide entre tous les villages de l'entité
☑	Garantir un tourisme rural de qualité						

Intitulé de Projet
Défense des sites karstiques

1 Descriptif du projet

Le projet porte sur la sauvegarde, mise en valeur, et protection des sites karstiques de la commune de Dinant.

1.1 Objectifs poursuivis

- Protection des ressources en eau
- Protection d'habitats spéciaux (chauve-souris…)
- Appui au tourisme vert

1.2 Eléments de mise en œuvre

- 2007 : Inventaire des sites karstiques (voir Atlas du Karst wallon, Haute-Meuse).
- 2009 : Mise en valeur.
- 2010 : Nettoyage.

1.3 Plan ou vue générale

- Sans objet.

2 Contexte du projet

2.1 Origine de la demande

- Consultations villageoises.
- GT Environnement.

2.2 Justificatif du projet

- Ce projet résulte d'une demande forte du GT «Environnement ». Il porte sur des actions de réhabilitation et de valorisation des sentiers et poursuit un objectif important : Valoriser le patrimoine, soit les sites karstiques, qui fait la spécificité de la commune de Dinant.

2.3 Conditions préalables

- Néant.

2.4 Mesures d'accompagnement souhaitables

- Contrat de préservation des sites restaurés avec les propriétaires privés.

2.5 Statut au Plan de secteur

- La majorité des sites est située en zone agricole ou forestière.

2.6 Statut de propriété

- Les sites karstiques sont à environ 60% sous propriété publique (communale, régionale,…).

3 Effets induits

- Valorisation de l'environnement, protection de la qualité des nappes et des cours d'eau.

4 Recherche de moyens

4.1 Estimation du coût global

- A définir.

4.2 Possibilité de Financement

- Voir financements communaux et régionaux (DGNRE). Fondations (Fondation Roi Baudoin,..).

4.3 Parties prenantes

- Les associations de conservation de la nature (guide nature,…).
- Le service Travaux de la commune pour les travaux de mise en valeur et de nettoyage.
- Les propriétaires terriens (lorsque les sites karstiques sont situés sur terrains privés).
- La DNF lorsque les sites ont des statuts de protection (réserve naturelle).
- L'union belge de spéléologie en cas de pollution souterraine.

5 Programmation

5.1 Etat du dossier

- Sans objet.

5.2 Programme de réalisation

Fiche de Projet - 37

PCDR Dinant – Annexe techniques pour le suivi			
Réf. Projet	8, 9, 10	**Version**	3
Intitulé Générique de Projet	IGP – 37	**Date**	06/01/26
Lot	3		

Intitulé de Projet
Défense des sites karstiques

6 Analyse de la faisabilité et de la pertinence

Faisabilité	Technique	-
	Budget	-
	Institutionnel	0
	Financement	-
Impact	Mobilité	0
	Cadre de vie	+
	Environnement	+
	Economique	+
	Participation	+
Planning		Lot 3

7 Evaluation

7.1 Indicateurs de résultat

- Tonnage des déchets récoltés.

7.2 Indicateur d'impact

- Attrait des sites karstiques : enquête auprès des touristes pour voir l'attrait des sites karstiques.
- Parcours des sites nettoyés pour voir si de nouveaux déchets n'ont pas été re-déposés.

8 Détails de mise en oeuvre (Dessins, plans, vues)